Partenaire de la vie locale



Agence de Fleury Bannier 336, Fg Bannier - 45400 Fleury-les-Aubrais tel. 0 810 063 348

Agence de Saran

182, rue du Bourg - 45770 SARAN tél. 02 38 73 24 51





VALLORS TO THE VALLORS

Vente de terrains à bâtir "Chêne Brûlé II"

Tél. : 02 38 56 97 97 Fax : 02 38 56 00 15







TRANSPORTS

BOUCHER sa

Spécialité : VRAC

9. Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES © 02 38 75 44 80 - Fax 02 38 75 32 77

CERCOTTES MAINTENANCE SERVICES

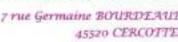
7 rue Germaine BOURDEAUD 45520 CERCOTTES

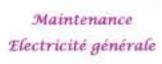


Teléphone: 02 38 75 55 01 Telécopie: 02 38 75 39 51

Portable : 06 12 03 90 52

Services aux particuliers, entreprises, collectivités...





CERCOTTES Tél. 02 38 21 14 14

02 38 21 14 18

MONTARGIS

02 38 95 08 08 Fax 02 38 95 08 09 PARIS

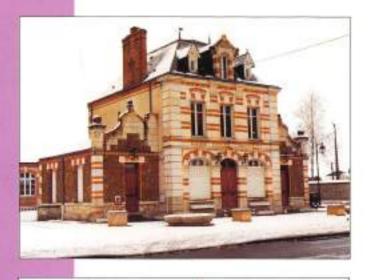
01 48 67 42 80

01 45 91 19 51

2005

Bulletin municipal

Numero 22



Location Association **Finances**



Gendarme Vie scolaire



Conseil municipal

Urbanisme

Cercottes









RESTAURANT - BAR - HÔTEL - TRAITEUR

Le Plaisir commence à 20 €

(menu avec vin et café compris)

Pensez à vos réceptions : Menus et plats à emporter

Fermë le dimanche solr, mardi solr et mercredi

68 RN 20 45520 Cercottes Tel. 02 38 75 41 11 Fox. 02 38 75 46 31

Sommaire maire

Ce qu'il faut retenir	24
Renseignements administratifs	22-23
Etat civil - Date à retenir	21
Cercottes en 2004	16 à 20
Histoire	14-15
Les associations	13
Vie scolaire	12
Nouveau Groupe scolaire	10-11
Centre Loisirs	9
Nouvelle station d'Epuration	8
Conseils municipaux	7
Urbanisme	6
Budget communal	4-5
Sapeurs pompiers	3
Tarif location salle polyvalente	2
Personnel communal	2
Le mot du maire	1



Terrassement Démolitions
Fosses toutes eaux - Chemins d'accès
Branchement tout à l'égoût - EDF - PTT
Nivellement terrain - Maçonnerie
Terrassement en tous genres

154, rue Gaillardise - 45520 GIDY Tél. **02 38 75 36 84** - Fax 02 38 75 46 29

e moi np Le maire du maire du maire n



Nous sommes plus de 1000 habitants au 1" janvier 2005, 1011 personnes officiellement mais en réalité un peu plus car le dernier recensement complémentaire ne tient compte que des nouvelles demeures.

Située à la périphèrie d'Orléans notre commune est encore appelée à se développer dans les années futures, je souhaite que ce développement soit harmonieux. A cette fin le Conseil Municipal a décidé de limiter le nombre annuel des nouvelles constructions, ainsi les anciens Cercottois auront la possibilité de mieux faire connaissance avec les nouveaux.

L'école, les relations de voisinage, la vie associative doivent permettre aux uns et aux autres de se rencontrer. Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui se dévouent au sein des diverses associations et je vous invite tous à prendre part à cette vie associative car notre cadre de vie sera ce que chaque Cercottois voudra. A chacun d'être non seulement consommateur mais aussi acteur de cette vie locale. La municipalité soutiendra toujours les diverses initiatives en ce domaine.

Cette augmentation de population a nécessité de lourds investissements puisque le nouveau groupe scolaire était terminé pour la rentrée de septembre 2004 et la nouvelle station d'épuration sera fonctionnelle en janvier 2005. Tous ces travaux ont été réalisés sans augmentation du taux des impôts locaux perçus par la commune.

Je souhaite que chacun puisse suivre la gestion de notre commune et je demeure toujours attentif à vos diverses suggestions.

Je salue Madame Belloc qui est venue renforcer le personnel communal. Ce dernier fait de son mieux pour assurer chaque jour le bon fonctionnement des différents services municipaux.

La municipalité et de nombreux particuliers contribuent à la décoration des rues et des habitations donnant ainsi un aspect pimpant à notre village, je les en remercle très sincèrement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Cercottois et une parfaite réussite aux artisans et entreprises qui sont installés sur notre commune.

Je remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction de cette 22⁶⁵⁰ édition de notre bulletin municipal ainsi que les entreprises, qui, par leur publicité, en ont permis le financement.

J'adresse à chacun d'entre vous des vœux très sincères pour l'année 2005.

Robert Catel, Maire de Cercottes.

Evolution de la population

Année	1790	1869	1909	1936	1958	1975	1982	1992	1999	2001	2004
Population	338	437	409	299	451	531	634	684	742	903	1011



Pompiers Sapeurs pompiers Centre d'interventions de Cercottes

Le personnel communal

Service administratif / Accueil :

Mile BAILLON Josette

Secrétaire de Mairie, assure la direction des services

Mr. AUDEBOURG Jacques

Garde champêtre principal Agent administratif

Mme MARTIN Sandrine Service technique:

Mr. MOREAU Jérôme Mr. RIVIERRE Jérôme

Agent technique qualifié Agent d'entretien polyvalent

Ecole Maternelle:

Mme MATHIEU Christelle

Agent territorial spécialisée des écoles maternelles

à temps non complet

Mme GRANDJEAN Christine Agent d'entretien à temps non complet,

assure également la garderie péri-scolaire du matin

pour les enfants de la maternelle

Restauration scolaire/entretien salles :

Mme PIGNOUX Christine

Agent d'entretien qui assure également la garderie péri-scolaire

Mme BEAUHAIRE Isabelle

Vacataire/horaire Vacataire/horaire

Mme GUDIN Elisabeth **Mme BELLOC Florence**

Vacataire/horaire

Transport au Centre Commercial

1.00 € l'aller et retour pour se rendre au Centre Commercial Saran (gratuit pour les personnes de 65 ans et plus)

Achats de tickets en mairie.

Départ devant la mairie à 9h15 les vendredis, retour vers 11h00,

Ce transport est assuré par le Taxi LEFEVRE qui ramène les personnes à leur domicile.

LA POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 16h30

Mercredi: 9h00 - 12h00 Samedi: 9h30 - 12h00

© 02 38 75 38 57

Tarif Location Salle Polyvalente

120.00 € pour les Cercottois - La journée 190.00 € pour les Cercottois - le week-end

Gratuit pour les associations Cercottoises assurant des manifestations ouvertes à la population.

280.00 € pour les hors communes-la journée 460.00 € pour les hors communes-le week-end

230.00 € de caution 46.00 € de dédit

La journée : du samedi matin 8h00 au dimanche matin 8h00 Le week-end : du samedi matin 8h00 au dimanche soir 19h00

Capacité: 100 personnes

Le ménage n'est pas compris. La salle doit être obligatoirement rendue parfaitement propre.

Le chèque de caution et le montant de la location de la salle doivent être

déposés en mairie 2 mois avant l'occupation de la salle ainsi qu'une attestation d'assurance.



Avec Carrefour je positive!

02 38 79 79 79

CENTRE COMMERCIAL 2601 - FIN 20 45770 SARAN OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H. LE SAM. DE 9 H À 20 H.























4. Grande rue - 45410 ARTENAY

Tél. 02 38 80 00 33



Formation:

Le centre d'interventions de Cercottes.

peut renforcer le centre d'incendie

Les départs des sapeurs Patrice

pompiers.

et de secours de Chevilly, son centre de rattachement, grâce à ses 12 sapeurs

CROSNIER et Jean-Luc CONNIN ont

Mathieu BARRAULT au 1" juillet 2004 et

de Christophe TOUCHARD au I" janvier

Fleury-les-Aubrais et titulaire de son brevet.

Depuis l'intégration des sapeurs pompiers

Cercottois au service départemental

d'incendie et de secours du Loiret

avec des interventions facturées

(interventions "non urgentes").

Interventions:

(S.D.I.S.) et non plus à la commune, le fonctionnement a un peu changé

Depuis le 1" janvier 2004 à ce jour,

12 manœuvres ont rythmées le centre

ainsi que 2 sécurités incendies (feu de

Saint Jean et feu d'artifice du 13 juillet).

F.O.E.

105 RN 20 - 45520 CERCOTTES

MACHINES OCCASION

NEUVES ACIER BOIS ALU PVC

COMPRESSEURS CREYSSENSSAC

à piston et à vis

Pour particuliers et industries

Tél.: 02 38 75 45 49 - Fax: 02 38 75 45 71

19 départs ont été assurés :

· 4 feux, dont un avec blessé

· 3 accidents voie publique

. Il assistances à personne

· une intervention divers

· un départ non assuré.

faisant 7 blessés

pour 9 victimes

été compensés par l'engagement de

2005, jeune sapeur pompier (J.S.P.) à

de secouriste depuis octobre 2004.

28 jours de recyclage et formation ont été suivis.

Les sapeurs 1er classe Franck THENAULT, Eric SERVANT, Raphael MEAN, Ludovic CHOLLET, Philippe THIERRY, Franck MESNIER, le caporal Pascal GOUAIS et le sergent chef Thierry MATHIEU ont suivi le recyclage du CFAPSE (Certificat de Formation et d'Apprentissage aux Premiers Secours par Équipe) ainsi que la formation de "Back-draft" (Inflammation spontanée généralisée).

Le sapeur Mathieu BARRAULT est actuellement en cours de F.I.A. (Formation Initiale d'Apprentissage) avec, souhaitons-le, la réussite à l'examen.

Pour l'année 2005, pas moins de II stages ont été demandés auprès du S.D.I.S.

Promotion:

Le sapeur Laurent BIRAUD a recu le grade de sapeur pompier I# classe le I" juillet 2004.

Téléthon

Les sapeurs pompiers participent cette année, au Téléthon, suite au contrat d'engagement signé avec l'AFM (Association Française contre la Myopatie). Le centre d'interventions de Cercottes est l'un des seuls centres du Loiret à se joindre à cette cause. Dommage que se soit les "petits centres" qui doivent montrer l'exemple aux grands.

GARAGE PERRAULT

Mécanique « Tolerie » Peinture Location de véhicules Dépannage - Remorquage





JOUR et NUIT Agréé autoroute

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY © 02 38 80 10 08 - Fax 02 38 80 11 06

> Sapeurs Sapeurs pompiers pompiers pompiers

Sapeu

location Tarif

ngl 2004 Budg

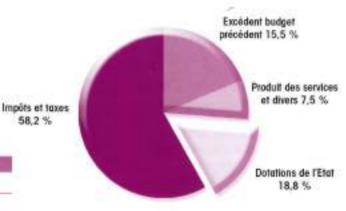
Ibunuuoo Budget



Le budget 2004 de la commune s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 749 705 € en fonctionnement.

Recettes de fonctionnement 2004

Les recettes de fonctionnement sont composées pour moitié des recettes fiscales et pour une autre moitié de dotations de l'Etat, de produits des services et de recettes diverses, ainsi que des excédents de l'année antérieure.



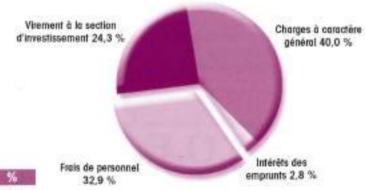
Recettes de fonctionnement

1000	Montant	- %
Impôts et taxes	436 246 €	58,2 %
Dotations de l'Etat	140 718 €	18,8 %
Produit des services et divers	56 341 €	7,5 %
Excédent budget précédent	116 400 €	15,5 %
TOTAL	749 705 €	100,0 %

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues sont, pour les deux tiers environ, liées au fonctionnement des services : 40 % pour les charges à caractère général et 32,9 % pour les charges de personnel, Les intérêts de la dette comptent 2,8 % des dépenses de fonctionnement.

Le solde (24,3 %), virement à la section d'investissement, contribue à l'autofinancement des investissements de l'année.



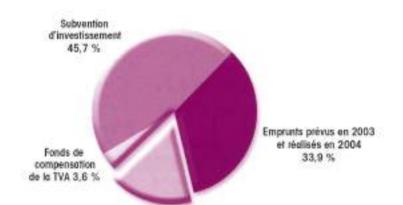
Recettes de fonctionnement

	Montant	- %
Charges à caractère général	299 789 €	40,0 %
Intérêts des emprunts	20 836 €	2,8 %
Frais de personnel	246 600 €	32,9 %
Virement à la section d'investissement	182 480 €	24,3 %
TOTAL	749 705 €	100,0 %

Le budget 2004 de la commune s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 1 090 538 € en investissement.

Recettes d'investissement

Les subventions d'investissement sont égales à 498 500 €. Le fond de compensation de la T.V.A., relatif aux investissements effectués deux ans auparavant (en 2002), versé par l'Etat s'élève à 39 558 €. (Seule une partie de la T.V.A. perçue sur les dépenses d'investissement est reversée aux communes. Les autres recettes proviennent de l'autofinancement et de l'emprunt.



Virement de la section de fonctionnement 16.7 %

Recettes d'investissement

the state of the last	Montant	*
Virement de la section de fonctionnement	182 480 €	16,7 %
Fonds de compensation de la TVA	39 558 €	3,6 %
Subvention d'investissement	498 500 €	45,7 %
Emprunts prévus en 2003 et réalisés en 2004	370 000 €	33.9 %
TOTAL	1 090 538 €	100,0 %

Dépenses d'investissement

- Remboursement des emprunts
- Nouveau groupe scolaire (financement sur les exercices 2003 et 2004)
- Nouvelle garderie
- Ameublement pour l'école et la garderie
- Aménagements de sécurité aux abords de la nouvelle école
- Stores pour l'école maternelle et le restaurant scolaire
- Elargissement de la route du moulin
- Chemin piétonnier paysagé à l'entrée Sud de la commune sur la RN 20

- Création d'un parking à l'entrée Est du souterrain
- Achats de tables pour la salle polyvalente
- Achat de bâches pour les stands (fêtes)
- Chalumeau et taille haie

Dépenses d'investissement (service assainissement)

- La station d'épuration
- Une nouvelle tonne pour assurer l'entretien des réseaux (la précédente étant en limite d'usure)

Budget mmunal commun Budget communal communal communal Budget

Permis de construire / Déclaration travaux

Permis de construire

NOM	LIEU	OBJET
M et Mme HURAULT	7 rue des Chevreuits	Habitation
Mme SAINSARD	31 rue des Cheweuils	Habitation
M et Mme PENNEL	38 rue des Chevreuils	Habitation
M VAUTIER	30 rue de la Gibelotterie	Garage
M THIERY	5 rue des Cerfs	Aménagement 1" étage
M LEDON	36 rue des Chevreuils	Habitation.
M GUILLEMIN	42 rue de la Gibelotterie	Extension bătiment
Commune de Cercottes	CR n°6 bis Chemin haut	Station épuration
M et Mme PIONNIER	27 rue des Chevreuils	Habitation
M DUCAT	I rue des Chevreuils	Habitation
M BRUNEAU/MIle ASSELIN	5 rue des Chevreuils	Habitation
M BOUZAROUATA	29 rue des Chevreoils	Habitation
M SARDON	6 rue des Cerfs	Aménagement de combles
M BISSERIER	26 rue des Cerfs	Aménagement de combles
M BERGERARD	5 rue des Buttes	Combles
Mme SELINGANT	3 rue des Chevrouils	Habitation
M MICHOUX	1 rue des Cerfs	Aménagement de combles
M TOUCHARD Florian	70 route de Gidy	Garage

Déclaration travaux

Decidiation natura		
NOM	LIEU	OBJET
M CIRET	80 RN 20	Clôture
M CLAIRAMBAUD	8 rue des Biches	Abris de jardin
M VAZ	20 rue des Cerfs	Clôture
M et Mme SERVANT	15 rue des Cerfs	Clôture
M TOUZALIN	31 rue des Cerfs	Clôcure
M RENCIEN	41 rue de la Gibelotterie	Clôture
M RENCIEN	41 rue de la Gibelotterie	Fermeture appentis
M VANDYCK	43 rue des Cerfs	Pose d'un portail
Commune de Cercottes	45 RN 20	Clôture groupe scolaire
M HUSSON	70 RN 20	Véranda
M CIRET	80 RN 20	Agrandissement garage
M CUNHA	37 rue des Cerfs	Clôture
M VARGAS	5 rue des Faons	Clôture
M CHAND	4 rue des Cerfs	Ouverture fenêtre
M CARTHAME	2 rue des Chevreuils	Clôture
M GAUTHIER	29 rue des Cerfs	Clôture
M CROSNIER	2 rue Gabriel Millet	Garage
M BELEN	49 rue des Cerfs	Clóture
M MANCEAU	58 route de Gidy *	Clôture
M BECKER Fabrice	30 rue des Cerfs	Abris de jardin
M BRETON David	7 rue des Biches	Abris de jardin
M LO Van Seune	72 route de Gidy	Pose d'un portail
M MOREIRA Christophe	46 route Nationale	Abris Bois
M BREUT Cyril	25 rue des Cerfs	Ajout fenêtre
M BECKER Fabrice	30 rue des Cerfs	Clôture
M PAVIE Yannick	109 route de Gidy	Pose velux
M CARTHAME Joil	2 rue des Chevreuils	Clôture
M BOLARD Christian	45 rue des Cerfs	Abris de jardin
M DA LUNHA	64 route de Gidy	Clôture

Vente - Achat
Import - Export
Vente hors taxe
pour l'exportation
Dépôt-vente
Réparation tous véhicules
Spécialiste utilitaires

· crédit possible ·

CERCOTTES UTILITAIRES



103, route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES - Tél. 02 38 75 41 57 - Fax 02 38 75 45 79

Conseil municipal

chos du conseil municipal du

11 février 2004

- Le conseil émet un avis très favorable à l'ouverture d'une nouvelle classe proposée par l'Inspecteur d'Académie.
- Le centre de loisirs aura encore lieu cette année à Gidy. L'organisation sera confiée à "Cigales et Grillons".
- Le conseil élabore une convention pour la mise à disposition des biens communaux aux associations afin de respecter au mieux la réglementation.
- Un dossier "Catastrophes naturelles" a été déposé en Préfecture.

23 mars 2004

Le Conseil Municipal:

- Vote le budget primitif 2004 qui s'élève à 866 918 € pour la section de fonctionnement (dont 299 692 € sont virés à la section investissement) et à 1 204 962 € pour la section investissement.
- Décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle).

- Décide des dépenses 2004 (mobilier 'pour l'école et la salle polyvalente, rideaux pour le restaurant scolaire et l'école maternelle, travaux divers, tonne pour l'entretien des réseaux d'assainissement, remise en état du passage souterrain, bâches...).
- Décide de l'aliénation du sentier de la venelle.

04 mai 2004

Le conseil municipal :

- Prend connaissance des propositions de la D.D.E. pour la mise en sécurité de la sortie du nouveau groupe scolaire (pose de feux tricolores, passages piétons...).
- Fixe la participation des familles pour le Centre de Loisirs :
- le Centre de Loisirs : • 75 €/semaine pour un enfant
- 125 €/semaine pour deux enfants
- 150 €/semaine pour trois enfants (soit 25 €/semaine et par enfant à partir du 3^{me} enfant).
- A l'unanimité désapprouve la réquisition de l'ancienne Gendamerie par le Ministère de l'Intérieur afin d'y installer à titre "exceptionnel et provisoire" un Centre de Rétention pour les étrangers en situation irrégulière.

- Est informé de l'étude en cours demandée par le Syndicat Intercommunal des Eaux, en vue de réaliser un nouveau forage en raison de la teneur actuelle élevée en nitrates (à Cercottes 47 mg/l, la norme maximale étant à 50 mg/l).
- Prend connaissance du projet de voyage à Paris proposé par le C.C.A.S.

14 septembre 2004

Le Conseil Municipal :

- Entérine la création d'un 3⁺⁺⁺ poste d'agent vacataire horaire pour l'entretien du groupe scolaire.
- Reconduit, sans augmentation pour l'année scolaire 2004-2005, les tarifs de la garderie, du restaurant scolaire et de l'aide aux devoirs.
- Décide l'acquisition de terrains au chêne brûlé (2 ha pour l'euro symbolique et 1.19 ha en complément) pour réaliser un espace de loisirs.

13 octobre 2004

Le Conseil Municipal :

- Décide de modifier le marquage au sol sur la Route Nationale 20 pour sécuriser l'entrée du groupe scolaire.
- Prend connaissance de l'ordre de réquisition du Préfet du Loiret adressé au conseil général afin de transformer provisoirement l'ancienne gendarmerie en local de rétention administrative.
- A l'unanimité regrette vivement cette disposition alors que les locaux auraient pu accueillir un commerce et des logements sociaux.
- Décide des subventions aux associations.
- Propose de financer à 50 % des vacances à la neige en février 2005 aux 16 élèves du CM2.

15 juin 2004

Le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition du maître d'œuvre (DDE) de confier à la société I.N.E.O. la réalisation des feux sur la RN20 (suite à appel d'offres).
- Décide de souscrire 2 emprunts à taux fixe auprès de la Caisse d'épargne pour assurer le financement de la nouvelle station d'épuration.
- Un prêt relais (TVA) sur 2 ans pour un montant de 120 000 € au taux de 2.78 %.

- Un emprunt de 180 000 € sur 10 ans au taux de 3,98 %,
- Décide de l'affectation des nouveaux locaux dans le domaine scolaire et la désaffectation des anciens.
- S'associe à la pétition lancée par l'association des Maires Ruraux en faveur du maintien des bureaux de "La Poste" en milieu rural.

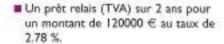
Urbanisme

Station épuration La station d'épuration

La première station d'épuration de la commune a été mise en service en novembre 1978 avec une capacité de 800 équivalents habitants.

Sa capacité aujourd'hui insuffisante et la qualité des rejets (les normes ont évolué depuis 1978...) ont nécessité la construction d'une station sur un nouveau site hors du périmètre de captage du château d'eau. L'emplacement retenu est situé au Nord Est de la commune afin d'éviter à chacun les nuisances d'une telle installation.

La nouvelle station est construite par la société M.S.E., sa capacité est de 1800 équivalents habitants. Le montant du marché est de 789 958 € TTC, les travaux étant subventionnés par le Conseil Général et par l'agence de l'eau. Outre l'autofinancement, la commune a souscrit 2 emprunts pour assurer le financement des travaux.



■ Un emprunt de 180 000 € sur 10 ans au taux de 3.98 %.

Le premier emprunt sera soldé par le remboursement de la TVA et les annuités du second seront essentiellement financées par les taxes de raccordement à l'égout.

Pour rejoindre le nouveau site, if a été nécessaire de créer de nouvelles canalisations ce qui impliquait la traversée de la voie S.N.C.F. La société M.S.E ayant préféré un forage sous voies plutôt qu'une tranchée sous le pont où se trouvent déjà de nombreuses canalisations en particulier une ligne à haute tension. La technique utilisée était celle du forage à la tarière.



Forage à la Tarière

Une technique sans tranchée

Mise en place dans le sol d'une canalisation par ROTATION de l'hélicoïde équipée d'une tête en carbure de tungstène (résistance du sol < 500 bars)

Les tubes avancent par poussage.

Les terres sont évacuées simultanément





TECHNIQUES A DE L'ENVIRONNEMENT

Le spécialiste régional du pompage et du traitement des eaux usées

Zone industrielle 37130 Cing Mars La Pile Tél.: 02 47 96 40 47 Fax: 02 47 96 38 00

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Agro Développement

UN PRESTATAIRE SPÉCIALISTE POUR LE RECYCLAGE EN AGRICULTURE DES BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS **ET DES AGRICULTEURS**

AGENCE RÉGION CENTRE CHEMIN DE LA MOTHE - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL TÉL.: 02 38 59 06 06 - TÉLÉCOPIE: 02 38 59 02 03

45170 Neuville aux bois - Tél. : 02 38 91 83 87

DESHAYES CARBURANTS Livraison Fioul Domestique

45140 ARTENAY - Tél. : 02 38 80 00 16

Associations =

Le conseil municipal a confié à l'association Cigales et Grillons le soin de réaliser un centre de Loisirs en partenariat avec la commune de Gidv.

Le centre de loisirs 2004, organisé par l'association Cigales et Grillons, s'est déroulé du 1º au 30 juillet à l'école maternelle de Gidy et à permis à nos jeunes cercottois de vivre des vacances riches en découvertes !

Vincent Tessier et son équipe ont en effet réalisé un programme d'animation en direction des 3-14 ans, autour de la thématique "Bleu, jaune, rouge, vert, respectons la terre...".

Les enfants ont été acteurs de leurs vacances, en exprimant leurs souhaits tout au long du séjour :

Au programme des plus petits

- Fabrication d'un théâtre de marionnettes avec des personnages en feutrine, dans le cadre de cette activité, les enfants ont imaginé et rédigé une histoire.
- Jeux extérieurs.
- Réalisation de bateaux fresques, et instruments de musique avec l'association BRICOPHONIE.
- Participation à diverses sorties théâtre au Parc Pasteur, la Ferté Saint Aubin, la ferme pédagogique Saute Moutors, cinéma - SHREK 2.
- Camping à la ferme de Marmogne (I muit).
- ... et la sieste quand ils étaient fatigués !

Tout cela a été réalisé avec leurs deux animatrices Audrey et Safia.

Les activités "moyens - grands"

- Sport : karaté et tennis avec le concours d'intervenants bénévoles.
- Organisation d'un tournoi de ping-pong et participation à des jeux extérieurs.
- Réalisation de flûtes de pan avec un homme orchestre spécialisé dans les musiques du monde.
- Fabrication de bâtons de pluie, de bijoux et de masques africains.
- Création de chorégraphies de danse indienne et africaine pour les filles avec Marie et Anne Claire qui avaient des compétences particulières dans ce
- Réalisation de peintures extérieures (piscine dans la cour de l'école) avec l'aide de Julie spécialiste arts plastique.
- Participation à diverses sorties : Chaumont sur Loire, piscine à vague, cinéma...) et une nuit à la ferme de Marmogne.

Chaque vendredi après-midi, les familles étaient invitées à une présentation des réalisations de la semaine autour d'un accuell-rencontre convivial.

Un centre de loisirs dynamique et varié qui a permis aux enfants de passer des vacances agréables tout en apprenant à respecter la planète !







CARAVANES & CAMPING-CARS

Z.I. Route Nationale 20 45520 CERCOTTES Tél. 02 38 75 46 97



Centre de lois

épuration

ippos Groupe Groupe Inauguration du nouveau aroupe scofaire pe Groupe scolaire

oupe Groupe Group

Le vendredi 10 septembre 2004, le Maire accompagné de son Conseil Municipal, en présence de nombreuses personnalités, coupait le traditionnel ruban tricolore lors de l'inauguration du nouveau groupe scolaire. Peu avant, le samedi 28 août, une opération "portes ouvertes" avait permis à chacun de découvrir les locaux. Cette journée a connu un très vif succès parmi tous les cercottois, les commentaires étaient tous positifs, Cercottes s'était doté d'un très bon outil de travail pour les enfants.

L'impression des visiteurs est très favorable : l'ensemble est vaste, clair et agréable à vivre. Monsieur Régnier, inspecteur de l'éducation nationale, précisait qu'il s'agissait de l'une des plus belles écoles primaires qu'il ait rencontrée.

Le mobilier scolaire a été complété suite à l'ouverture d'une nouvelle classe. Dans l'espace peri-scolaire les deux garderies peuvent maintenant fonctionner dans des locaux adaptés et sont équipées en "neuf" afin d'accueillir nos jeunes enfants le mieux possible.

Au cours de cette inauguration chaque enfant a reçu les vœux de réussite scolaire du Conseil Municipal ainsi gu'un morceau du ruban tricolore à titre de souvenir.

Dans son allocution le maire a expliqué le "pourquoi" de cette nouvelle école : "La modification du P.O.S., il y a maintenant 10 ans, a ouvert de nouveaux terrains à l'urbanisation ce qui a entraîné une augmentation de la population et par voie de conséquence le développement Je veux remercier ici tous ceux qui ont des équipements publics.



La construction de ce nouveau groupe scolaire en est une première illustration. Une nouvelle station d'épuration doit entrer en service à la fin de l'année 2004. La commune a donc lancé un vaste programme d'investissements.

L'ouverture programmée des différentes tranches d'habitation doit assurer un développement communal compatible avec nos équipements collectifs.

Le 17 octobre 2003 monsieur le Sous-préfet d'Orléans posait la première pierre de cet ensemble et les écoliers plaçaient dans le mur un message destiné aux générations futures. Un an plus tard, notre nouvelle école connaît sa première rentrée des classes.

construit "notre école". Tout d'abord

- les architectes Messieurs BESNARD et MONDINE qui ont dressé les plans en collaboration avec le Conseil Municipal, l'inspection primaire et les enseignants.
- ensuite les différentes entreprises qui ont travaillé en respectant les délais imposés,
- enfin le personnel communal qui a assuré le déménagement et la mise en place dans les nouveaux locaux.

Il y a presque un siècle, le 16 septembre 1906, avait lieu l'inauguration de la maison d'école qui était encore en usage l'an dernier : école classique du début du XXiIII siècle comportant deux salles de classes, à l'époque une pour les garçons, l'autre pour les filles

Aujourd'hui, l'ensemble est beaucoup plus important :

■ 2 salles de garderie pour l'accueil périscolaire,

- un bureau pour la directrice,
- une salle des maîtres.
- une infirmerie et un bureau pour le psychologue scolaire,
- un centre de documentation à la fois bibliothèque et salle informatique,
- et 4 salles de classes. Ces demières sont groupées deux par deux et associées à un atelier destiné aux travaux de groupe et aux activités d'éveil. La pédagogie a évolué et la disposition de ces locaux me semble particulièrement bien adaptée à leur mission. Toutes ces pièces, largement dimensionnées, sont munies de vastes espaces de rangement.
- Les couloirs et dégagements doivent permettre aux élèves de se déplacer en toute sérénité.

L'isolation de cet ensemble a été particulièrement étudiée en particulier l'isolation phonique. L'insonorisation est telle qu'il a été nécessaire de renforcer les sirènes de l'alarme incendie !

Sur le même site se trouvent également les classes maternelles et le restaurant scolaire ainsi que la salle polyvalente qui est utilisée régulièrement pour des exercices de motricité. Une fois arrivés à l'école les enfants n'auront plus à traverser la nationale 20, ce qui est un gage de sécurité.

Avec l'aide de la D.D.E. nous avons sécurisé la sortie sur la route nationale avec un nouvel aménagement des feux tricolores. Deux parkings ont été créés, l'un au centre bourg, l'autre à l'entrée Est du passage souterrain afin de permettre le stationnement des véhicules.

Les locaux de l'ancienne école ont été. conservés et aménagés afin d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, les activités des diverses associations.

Tout cela a un coût bien sûr, environ 1.45 million TTC. La commune a bénéficié d'aides appréciables :

- la D.G.E. versée par l'état
- une aide de la Région pour l'accueil périscolaire
- une réserve parlementaire affectée à l'opération.

Il reste cependant un solde important à la charge de la commune qui a été couvert en partie en autofinancement, en partie par un emprunt.

le pense très sincèrement que dépenser ainsi de l'argent pour les enfants c'est réaliser un excellent placement. L'école de la République se doit de donner à chacun la possibilité de découvrir et de développer ses talents. Nous mettons aujourd'hui à la disposition des enfants et des enseignants un outil de qualité. le ne peux que souhaiter aux uns et aux autres bon courage et que nos enfants obtiennent la juste récompense des efforts accomplis."

Nouveau groupe scolaire et places de stationnement. Sortie d'école attention enfants

Les parents peuvent garer leur véhicule dans le nouveau parking à proximité de l'école mais aussi Place de l'Eglise, dans la cour de l'ancienne école et dans le parking créé à l'entrée Est du souterrain. A proximité même de l'école beaucoup de personnes pensent qu'il fallait créer des places de parking de chaque côté de la voie. Il faut savoir que cette solution a été étudiée, mais le terrain n'était pas assez large pour doubler le nombre de places.

Dommage mais il faut obligatoirement un cheminement piétons suffisamment large pour permettre aux écoliers et aux parents avec voitures d'enfants de se déplacer en toute sécurité sans croiser des véhicules automobiles. Les automobilistes comprendront que la sécurité des piétons doit être assurée même si cela les oblige à se garer un tout petit peu plus loin.



105, route Nationale 20 - 45520 Cercottes





ATELIERS DE BEAUCE

Menuiserie Générale Neuf - Rénovation

Menuiserie Aluminium, Bois, PVC Murs rideaux

Zone industrielle - 28310 TOURY . Tél.: 02 37 90 56 56 - Fax: 02 37 90 56 52 E-mail: ruseline.pelletier@ateliersdebeauce.fr



107, rue de Paris Allo! Allo! 02 38 80 10 41 45520 Chevilly

Groupe Groupe

scolaire scolaire

Groupe

scolaire scolaire

SUCILIDIDOSSY Associations Les associations de Cercottes

Echos du collège

Ce sont maintenant 620 élèves de Cercottes, Chanteau et Fleury qui fréquentent notre collège et même si les locaux sont bien occupés, nous avons fait notre possible pour ne pas trop surcharger les classes qui comptent de 23 à 27 élèves. Des heures de soutien et d'aide aux devoirs devraient aider les enfants, qui ne doivent pas hésiter à en faire la demande.

Les plus grands doivent parfois être remotivés : le "dispositif en alternance" en leur faisant découvrir le lycée professionnel et l'entreprise peut certainement les aider. Tous les élèves de 3° suivront un stage en entreprise d'une semaine en janvier. Les itinéraires de découvertes en 5° et en 4° proposent des activités pédagogiques variées et originales tout en restant liées aux programmes officiels.

N'oubliez pas de consulter le site du collège : http://perso.wanadoo.fr/clgchene.



Comme chaque année, un dictionnaire ou un atlas a été remis à chaque élève de CM2. Les voici avec leur enseignance, Madame Mathély, avant leur départ pour le collège.

A TROUVÉ

SA MARQUE



vous offre l'expérience et le savoir-faire du deuxième Groupe routier européen.

Secteur de Fleury les Aubrais :

Rue du 11 octobre 45404 Fleury les Aubrois Cedex Tél. 02 38 70 77 77 - Fax 02 38 70 77 78 http://www.eurovia.com

Rentrée scolaire 2004

Les effectifs et les enseignants par classe. Ecole de Cercottes : 159 élèves.

- Petite et moyenne section : 25 élèves avec Mme Thiery et Mme Levieuge 25 élèves avec Mme Lamoureux
- Grande section : 27 élèves avec Mile Béteille
- CP: 28 élèves avec Mme Raimbaud
- CEI/CE2 : 27 élèves avec M.Théau
- CM1/CM2 : 29 élèves avec Mme Mathely



C.C. AMILLY 547 rue St Gabriel - 45200 AMILLY

> Tél. 02 38 93 70 41 Fax 02 38 89 14 93



Horticulteur - Fleuriste 26, rue de la Cigogne - 45100 ORLEANS Tél. 02 38 66 19 52 - Fax 02 38 56 13 12

Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes a organisé en 2004 plusieurs manifestations, marche, fête de la musique, belote, couscous, le vide grenier-fête des fleurs a remporté un très vif succès.

Nous comptons sur votre présence à l'assemblée générale du 10 mars 2005.

Les nouveaux membres et les nouvelles idées seront les bienvenus. Venez nombreux. Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président d'honneur : M. Robert CATEL Président : Michel THENAULT Vice-Président : André GRESTEAU Trésorier : Charles DECOURTYE Trésorière adjointe : Mireille CÔME Secrétaire : Rachel TEXIER

Secrétaire adjointe : Jacqueline MATHIEU.

Amicale des sapeurs pompiers

Président : Pascal GOUAIS Secrétaire : Franck MESNIER Trésorier : Gilles FANON.

Art floral

Dans une ambiance très sympathique vous réaliserez de magnifiques compositions florales, dont les thèmes suivent le calendrier.

Les séances sont animées par Françoise Tourne. Des places restent disponibles.

Pour nous rejoindre contactez les membres du bureau :

B. Barrault 02 38 75 37 46, M.O. Millet 02 38 75 41 44, P. Crosnier 02 38 75 42 37, E. Boucher 02 38 75 44 80.

Cartes et Dés Cercottois

L'association Cartes et Dés Cercottois est ouverte tous les mardis à 14h30. Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2005.

Le bureau 02 38 75 41 17 Président : M. GOREAU Vice-Président : M. DALIBARD Trésorière : Mme NERET Secrétaire : Mme GOREAU.

L'amicale des Loisirs Cercottois

C'est une association affiliée à la Gymnastique volontaire qui permet à tous de se détendre avec le sourire deux fois par semaine à la salle des associations pour des séances animées par Annie Aviles diplômée GV.

Cours de gymnastique d'entretien : les mardis de 19h à 20h.

Cours de gymnastique à thèmes : les vendredis de 18h30 à 19h30.

Présidente : Guylaine l'HOSTIS 02 38 75 40 04 Vice-Présidente : Isabelle GRIFO 02 38 75 48 06

Trèsorière : Agnès COUTIN

Trésorière adjointe : Christelle MATHIEU 02 38 75 41 46

Secrétaire : Michèle PICARD Secrétaire adjointe : Nadine GOUESBET.

Amicales des Hospitaliers

Association développant des activités et des œuvres sociales en faveur du personnel hospitalier et des assimilés. Son siège social est situé au 12 route Nationale à Cercottes. Tél. 02 38 75 47 16.

Voyages magasins usines à Troyes tous les trimestres. Commandes de fuel groupées. Ouvert aux habitants de la commune.

Activités loisirs de Cercottes

ALC (Activités Loisirs de Cercottes) est une association, loi 1901, entièrement gérèe par des bénévoles, et créée pour proposer des activités sportives et de loisirs.

Depuis Novembre 2002, les enfants de 3 ans 1/2 à 11 ans font du multisport les mercredis (de 14h30 à 16h) animateur diplômé.

Cette année, ALC a créé de nouvelles sections :

- de la danse les jeudis soir, de 17h30 à 18h30 pour les 4-7 ans et 18h30 à 19h30 pour les 8-12 ans - animatrice diplômée.
- un atelier bricolage organisé pendant 6 samedis matin avant Noël. De janvier à mars, un atelier carnaval est prévu, qui sera clôturé par un bal costumé ouvert à tous les enfants déguisés (conditions à définir).
- des massages relaxants (renseignements 02 38 75 99 74).

et le grand projet de 2005 : un trail (course à pieds 12 et 24 km en forêt d'Orléans) prévu le 3 avril 2005. Nous prévoyons une réunion publique pour exposer le programme et recruter les nombreux bénévoles nécessaires (garderie envisagée le jour du trail).

Répondez présents à tous ces rendezvous, n'hésitez pas à venir discuter pour nous faire partager vos idées, et nous nous engagerons à continuer nos animations!

Trésorière : Mme SABATIER Corinne Secrétaire : Mme CAILLAUD Hanuelle Vice-Président : M. CAILLAUD Jean-François Membre actif : Hme JACQUET Sophie Mme THENAULT Stéphanie

Président : M. THIERY Philippe

tif: Mme JACQUET Sophie Mme THENAULT Stephanie Mme DEGRIGNY Covinne Mme PAILLET Anne M. JACQUET Yves Mme COUTIN Christelie.

Amicale du personnel communal

Association représentant l'ensemble du personnel de la commune, Le bureau est composé comme suit ;

Présidente : Sandrine MARTIN Secrétaire : Christine PIGNOUX Trésorier : Jérôme MOREAU.

L'association propose depuis sa création une tombola en fin d'année.

En 2004, le tirage a eu lieu le mercredi 15 décembre à 14h en mairie. Mme PENNEL a gagné un colis "Réveillon" Ducs de Gacosgne.

Le Personnel Communal organise un carnaval. **Nous vous attendons nombreux** !!!!

Associations Association Association Associations Associations

Vie scolaire Vie scolaire

Histoire Histoire Histoire locale

L'église St Martin de Cercottes

Le 1" Mai 2004, pour la seconde année consécutive, la visite de nos petites églises était proposée à tous par les responsables du doyenné sous l'impulsion de Madame Walter.

Dès 9 heures les visites débutaient à Cercottes, Quelques dames avaient préparé thé, café, pâtisseries qui furent appréciés des nombreux visiteurs.

En présence du Père GURGUL, curé desservant et du Père BARRAULT responsable du doyenné, le Maire présenta la commune et son église.

Cercottes tire son nom d'un mot latin signifiant "forêt défrichée". La commune occupe 2424 ha dont 750 de terres labourables. La majeure partie de la commune (1620 ha) est couverte de bois et forêts dont 220 ha sont affectés au Ministère de la défense et 863 ha à l'Office National des forêts, Il s'agit d'une forêt de plaine dont l'altitude ne varie que de 132 à 120 m. Le manque de relief et le sol souvent très argileux constituent un obstacle à l'écoulement. naturel des eaux. En période humide les eaux coulent par les fossés vers les "rivières intermittentes" du Renard et de la Retrêve pour se perdre dans des gouffres. En 1870, les Hulans cherchèrent vainement à abreuver leurs chevaux dans la Retrêve mais certaines années (1966, 1983), une fois les gouffres remplis, on assiste alors à des inondations pouvant être localement importantes.



L'ancienne église

Outre sa vocation agro-sylvicole la commune possède une importante fonction de transit Nord-Sud. Ce fut tout d'abord l'époque des diligences et des rouliers remplacés par le chemin de fer qui coupe le bourg en deux en 1843, puis le trafic sur la nationale 20 qui est aujourd'hui, en grande partie. reporté sur l'autoroute A 10.

Située en bordure de l'agglomération orléanaise, la commune accueille de nombreux citadins heureux de vivre à la campagne.

Quelques dates :

■ Dans un état de 1441 l'église Saint Martin de Cercottes possédait, par

donation de la Couronne, 820 ha de bois où les habitants partageaient avec les Souverains les droits d'usages au bois de construction et chauffage. au păturage du troupeau communal, au pacage des porcs et à certaines cueillettes. En 1789 les biens du clergé devinrent biens nationaux puis domanialisés en 1848.

- Au XVIII^{los} siècle les "Chauffeurs d'Orgères" ranconnent la Paroisse. plusieurs en seraient même originaires...
- 1793 Le Curé Lambert et son frère. curé à Gidy, sont conduits à Paris et guillotinés.

■ 1817 Le procès verbal du Conseil de Fabrique fait état des travaux urgents à réaliser à l'intérieur de l'église (murs, pose de carrelage sur le sol en terre battue ...)

- 1850 Nouveaux travaux à l'église : les murs devaient être exhaussés afin d'obtenir un couvert uniforme mais ceux-ci sont en très mauvais état (terre blanche) et il est décidé la démolition/reconstruction de l'église sur le même emplacement. Ne subsistent de l'ancien édifice. datant sans doute du XVere siècle. que la base du mur pignon d'abside avec amorce d'une baie large et deux pieds de contreforts sur une hauteur d'environ 1,5 m. L'église reconstruite est placée sous le vocable de Saint Martin.
- 1853 Etablissement d'une gare de stationnement (chemin de fer)
- 1854 Bureau de distribution des lettres.
- 1886 Le fondeur orléanais Bolée coule les deux cloches de l'église. Marie Marguerite Julie (170 kg) qui sonne le Do dièse et Marie Germaine Clémence (255 kg) qui sonne le La dièse.
- 1981 Electrification des cloches
- 1994 Installation du chauffage. illumination de l'église et pose du nouveau cog réalisé par André Lavrat artiste saranais. Le précédent cog avait. été sinistré par la foudre en 1966 lors d'une séance de catéchisme animée par le Père Baconnet...

Architecture

L'église a une forme rectangulaire (28 m x 13 m). La hauteur du clocher est de 25 m.

On y trouve en particulier :

- Un groupe en bois sculpté du XVI--siècle. "La charité de Saint Martin". 90 x 115 cm classé à l'inventaire des monuments historiques.
- La chaire en bois sculpté, début du XIX^{ess} siècle.
- Des pierres sculptées et gravées (situées dans la sacristie) : épitaphes
- · Jehanne Petilou, femme de Jehan de Noyer, d'Orléans, 1534, 66 x 32 cm

- · Sébastienne Thureau, femme de Philippe (?) Bourguignon, chevaucheur de l'écurie du roi, 1580, 28 x 35 cm
- · Deux personnages morts en 1611 et 1664, 30 x 33 cm
- Abside et contreforts de l'ancienne église (extérieur).

L'abbé Patron dans les "Recherches historiques sur l'Orléanais" éditeur Gatineau, rue Royale, 1870 note que l'église possède des reliques de Saint Victor et de Saint Sébastien.



Lors de la visite de l'église

MENUISERIE & AGENCEMENT



AMÉNAGEMENT DE DIVERS VÉHICULES

Devis Gratuit

Ensemble, nous pourrons effectuer une étude des mesures en fonction de vos besoins pour répondre au mieux à vos attentes.

Siège Social : 320, rue Passe-Debout - 45770 SARAN Tél.: 02 38 73 20 19 - Fax: 02 38 73 19 85 E-mail: griet.se@wanedoo.fr

Histoire



7 JOURS SUR 7 TA X I S 24 H / 24 H

Gérard LEFEVRE

ARTENAY

CERCOTTES

8. Rue d'Orléans

89 bis, route Nationale 02 38 75 40 27

02 38 80 09 15

VOITURES

06 09 38 44 55 Fax 02 38 80 44 74

2 voitures break et un mini-bus 9 places

GAEC DUBOIS DIDIER PRÉSENT À LA FÊTE DES FLEURS

- · plante à massifs
- · géranium.
- · plant de légumes
- aromatique
- · rosiers

· camélia

· rhododendron

· fraisiers, framboisiers

761, rue de l'HÔTEL DIEU, OLIVET

de Cercottes, 3º4 sortie après le pass expo, direction Oliver is jury, sux foux tout droit, 1th à droite sur 600 m

Tél. 02 38 69 25 79

ouvert du lundi au samodi de 8h - 12h et 14h - 19h

Histoire Histoire Histoire local

Histoire

Histor

Histoire Histoire locale

Les actualités Cercottes en 200

ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Vœux du Maire : 8 janvier 2004

Robert Catel, maire de la commune, entouré de son conseil municipal, accueillait de nombreux habitants qui s'investissent à titres divers dans la vie locale, afin de leur présenter ses vœux pour l'année nouvelle. M. Philippe Paillet, représentant le Conseil Général, et les maires des communes voisines assistaient à cette cérémonie.

M. Hervé REGNIER, Inspecteur de l'Education Nationale était présent et a félicité la commune pour le projet du nouveau groupe scolaire, qui sera opérationnel à la rentrée de Septembre. A l'issue de la cérémonie, Josette BAILLON secrétaire de mairie, a reçu la médaille d'honneur argent régionale. départementale et communale, décernée par le Préfet du Loiret. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait



Galette des rois des anciens : 11 janvier 2004

A l'invitation du C.C.A.S. les alnés de la commune se sont retrouvés pour fêter les rois. Le galette, le cidre, la musique, la chanson et la danse, tout était réuni

pour engendrer la bonne humeur. Le maire, Robert CATEL, a présenté à chacun







Concours de Belote organise par le comité des Fêtes le 27 mars 2004

De nombreuses personnes étaient réunies à la salle polyvalente pour participer au concours de Belote.

C'est Mme REVAULT, de Cercottes. qui a remporté le concours.

Bourse d'échanges de pièces détachées autos-motos le 4 avril 2004 (A.T.V.L.)

Dimanche, dès l'aube, le terrain de football était le rendez-vous de tous les "mordus" de la mécanique.

L'association "Auto-Terre du Val-de-Loire organisait une bourse d'échanges de pièces détachées autos-motos.

Au cours de cette journée, Jean-Marc MONNAIS avait organisé : une exposition de voitures anciennes, véhicules militaires, voitures américaines, 2CV, Voitures de cross, tuning motos, et un circuit mini motos pour les enfants.

Fête des fleurs Vide grenier 25 avril 2004

Sous un soleil printanier, la fête des fleurs et le vide grenier ont remporté un vif succès. Les nombreux visiteurs ont pu dénicher l'objet de leur choix, et acquérir diverses plantes.

Une structure gonflable a fait le bonheur des enfants.

L'après-midi était animée par "les trompes de chasse du carrefour du marché aux prêtres". Une démonstration de désincarcération était présentée au public par les pompiers. La sonorisation était assurée par "CHARLY ANIMATION".





Armistice 1945 8 mai 2004

Rassemblement à la Mairie suivi d'un défilé au Monument aux Morts, pour le dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur était servi à la salle polyvalente.

Fête de la musique 21 juin 2004

Pour une première fois, le comité des fêtes avait organisé la "Fête de la Musique" avec "CHARLY ANIMATION".

Un temps pluvieux et un match de la France en coupe du monde n'ont pas permis de rassembler beaucoup de personnes. A renouveler en 2005.





Cercottes
en 2004
Cercottes
Cercottes
Cercottes

Cercottes Cercottes

Feux de la Saint Jean organisés par le comité des fêtes - 26 juin 2004

De nombreuses personnes étaient réunies au terrain de football, pour un repas champêtre. Au cours de la soirée un spectacle de magie était offert. A la tombée de la nuit, l'embrasement du bûcher a fait l'admiration des petits et des grands.

Le soirée s'est terminée par un bal animé par "CHARLY ANIMATION".



Voyage à Paris - Juin

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) proposait aux aînés de se rendre à Paris. il faisait beau, même très chaud, mais des boissons fraîches, à la disposition de chacun, permettaient de mieux supporter la chaleur.

Au programme : une promenade en bateau mouche avant de parcourir la capitale en car. C'est avec plaisir que chacun a pû revoir la "plus belle ville du monde". Avant de regagner Cercottes un goûter était pris en commun en haut de la tour Montparnasse ce qui permettait à chacun de contempler Paris en prenant de la hauteur.

Ce type de sortie remplacera sans doute la traditionnelle galette des rois qui réunissait de moins en moins de participants et qui n'aura plus lieu en janvier 2005.

Concours de Pétanque 27 juin 2004

Comme chaque année, le concours de boules, rassemble beaucoup de participants où de nombreuses coupes sont offertes par les commerçants et artisans de la commune.





Feu d'artifice 13 juillet 2004

A partir de 21 heures le lampions étaient distribuées aux enfants pour faire un "tour de village" avec la musique de Gidy.

Un rafraîchissement était offert, au cours du parcours, à vous les participants, et de retour au terrain de football le feu d'artifice fût tiré.

Un bal clôturait la soirée.

Soirée couscous organisée par le comité des fêtes le 23 octobre 2004

70 personnes s'étaient retrouvées à la salle polyvalente autour d'un "couscous" préparé par "AMANDINE TRAITEUR" d'Artenay.

Au cours de la soirée dansante, une tombola était organisée avec de nombreux lots.



Fête d'HALLOWEEN 31 octobre 2004

A la nuit tombée, petits et grands, grimés et déguisés, ont sonné aux portes pour solliciter bonbons et friandises, aux habitants de la commune.

Armistice - 11 novembre

Défilé aux monument aux morts, avec la participation de la musique de Gidy. Après le dépôt de gerbes et la lecture du manifeste par Monsieur le Maire, des boissons chaudes étaient servies à la Salle Polyvalente à toute la population.



Repas des Anciens - 11 novembre 2004

La municipalité et le C.C.A.S. ont réuni 55 personnes autour du traditionnel repas des Anciens qui s'est tenu à 'L'Auberge de la Forêt", sous la houlette du maire M. Robert CATEL

La dovenne du jour était Madame Madeleine REVAULT, née en 1915.







Cercottes
Cercottes
Cercottes
Cercottes

Cercottes en 2004 Cercottes

Les actualités Cercottes en 20

Concours de Belote organisé par le comité des fêtes 21 novembre

Une quarantaine de personnes étaient présentes au concours de belote et se sont partagées les lots mis à leur disposition : un jambon, un gigot, un coq au vin, filets garnis... et la traditionnelle tête de cochon pour le dernier.

4 & 5 décembre 2004

Les sapeurs pompiers remercient les participants à la manifestation du théléthon. Le don globale de 1.183 € a été reverser entièrement à l'A.F.M... Les associations cercottoises sont les biens venues afin d'améliorer l'organisation et les activités pour 2005.

Repas de la Sainte Barbe des sapeurs pompiers 12 décembre 2004











Au menu

Un site de restauration reconnu : Ouvert 7j / 7j et 24h / 24h Un site accessible hors autoroute sur la commune de Gidy Des postes à pourvoir à l'année : temps complet ou partiel; contrats étudiants et saisonniers

Pour nous contacter:

H.R.C Eliance Autoroutes : Aire d'Orléans / Gidy Service recrutement

A10 - 45520 Gidy - Tal.: 02 38 79 02 10

Naissances

Etat Civil

Haidamilada		2.0
Commune de Cercottes établie le lund Mile HERVET Maryline	li 15 n	ovembre 2004 24 janvier
Mile MARTIN Coline		05 mars
M. COURGEON Matéo		16 mars
Mile DA CUNHA Marine		19 mars
M. LARTIGUE Grégoire		30 mars
Mile HENRIOT Mélissa		05 mai
Mile CRINON Candice		17 mai
M. GAUTHIER Adrien		22 mai
M. COIGNARD Dimitri		07 juin
Mile BARBOZA Liséa		15 juin
M. HACHE Axel		15 juin
M. SIERRA Paul	8	18 juin
Mile BISSERIER Oyana		27 juin
M. TOUDIC Erwan		03 juillet
M. TOUCHARD Enzo		05 juillet
Mile BENEDETTI Léna		14 Août
M. SAMSON Killian		15 Août
Mile SARDON Auriane		28 Août
M. LE GUERN Mathis		05 octobre
M. LE GUERN Nathan		05 octobre
M. GOGRY Alexis		07 novembre

Mariages

RUBIS Jean-Marc et LAVA Joëlle	14 février
TEIXEIRA Alexandre et MÉLÉARD Laetitia	22 ma
BARD Nicolas et COINTEPAS Amandine	05 juir
BURLAUD Rodolphe et Le GAC Gwénzelle	12 juir
GIRARD Pierre et CATEL Clémence	10 juille
SENGPHANHSELI Phonephith et LO Brigitte	04 septembre

Défunts

MATHIEU Andre	17 Août
MAINFERME Simone, épouse THENAULT	14 octobre

Dates à retenir pour 2005

13 Janvier	Voeux du Maire
15 Janvier	Galette des rois Comité des Fêtes
29 Janvier	Assemblée Générale U.S. Cars
26 Février	Carnaval (Amicale du personnel communal)
5 Mars	Moules Frites Amicale des sapeurs Pompiers
10 Mars	Assemblée Générale Comité des Fêtes
13 Mars	Concours de Belote Comité des Fêtes
16 Mars	Balayage des Caniveaux (par la Société ONYX)
20 Mars	Loto des Ecoles
3 Avril	"TRAIL" Activité Loisirs Cercottois
10 Avril	Marche en Forêt (Comité des Fêtes)
24 Avril	Fête des fleurs & Vide Grenier (Comité des Fêtes)
8 Mai	Armistice 1945
18 Juin	Kermesse des Ecoles
21 Juin	Fête de la musique
22 Juin	Balayage des Caniveaux (par la Société ONYX)
25 Juin	St Jean (Comité des Fêtes)
26 Juin	Concours de boules (Comité des Fêtes)
13 Juillet	Feu d'artifice & Bal populaire
14 Septembre	Balayage des Caniveaux (par la Société ONYX)
18 Septembre	Marche en Forêt (Comité des Fêtes)
22 Octobre	Repas Dansant (Comité des Fêtes)
II Novembre	Célébration Armistice 1918

ETS FORGEARD



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE SANITAIRE - ALARME - PORTAIL AUTOMATIQUE

INTRIPRIST QUALIFIES



11, rue de Montigny 45170 NEUVILLE AUX BOIS Tél. 02 38 91 03 07 FAX 02 38 91 09 16



Concours Maisons fleuries

4 Décembre Ste Barbe des Sapeurs Pompiers

20 Novembre Concours de Belote (Comité des Fêtes)

15 Décembre Arbre de Noël des Ecoles (date à confirmer) 21 Décembre Balayage des Caniveaux (par la Société ONYX)

La commission de fleurissement est passée cet été afin de récompenser les maisons les plus fleuries.

Les heureux élus sont :

Repas des Anciens (+ 65 ans)

Mrs & Mmes CATAO Isaias, route de GIDY CLAIRAMBAUD Maurice, chêne brûlé MAYEN Jean-Marc, route GIDY ALYES David, route de la Chaise PAJON Patrick, rue de la Gibelloterie MESNIER franck, rue des Cerfs CAILLARD Georges, rue des sorbiers DECOUTYE Martine, rue de la Gibelloterie MILLET Jean, ferme des Pendus

> Etat civil Etat civil

Cercoffes en 2004 Cercoffes

Gatcohe

Renseignements Renseignements administratifs

	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût		
Carte Nationale d'Identité	Mairie	2 photos d'identité couleur Ancienne carte Extrait d'acte de naissance avec filiation 2 justificatif de domicile récent	Gratuit		
	■ La présence du bén ■ Pour les mineurs : a	éficiaire est obligatoire pour la prise d'empreintes et autorisation de la personne exerçant l'autorité parents	de signatures ale		
Titre d'identité républicain	Préfecture et sous-préfecture	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation du mineur. Document justifiant de la régularité du séjour des parents en France	Gratuit		
		En cas de séparation, document attestant l'autorité parentale			
	■ Concerne les mineu	rs nés en France de parents étrangers titulaires d'un t	titre de séjour		
Passeport	Mairie	Ancien passeport Extrait d'acte de naissance	Majeur :Timbre fiscal 60 €		
		1 justificatif de domicile récent 2 photos d'identité couleur	Mineur :Timbre fiscal 30 €		
	■ La présence du béne ■ Pour les mineurs : a	éficiaire est obligatoire pour la prise d'empreintes et o utorisation de la personne exerçant l'autorité parenta	de signatures ale		
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom de jeune fille pour les femmes mariées, prénoms et nom et prénoms usuels des parents	Gratuit		
	 Joindre une envelopp ou naturalisées doiv 	pe timbrée à votre adresse. Les personnes nées à l'étr ent s'adresser au service central 44941 Nantes Cedex	ranger de nationalité française 9		
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	 Date du mariage, noms et prénoms des intéressés ainsi que ceux des parents. 	Gratuit		
	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse				
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms	Gratuit		
	■ Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse				
Livret de famille (Duplicata)		Fournir l'état civil des conjoints et des enfants Divorcé : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata	Gratuit		
Certificat de nationalité française		 Acte de naissance mais aussi tout document prouvant le séjour (scolarité,) 	Gratuit		
	■ Se renseigner au Trib	unal d'Instance 44, rue de la Bretonnerie à Orléans			
Certificat d'Hérédité		us de certificat depuis le 1" juin 2001			

	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût ,
Dossier de mariage	Mairie du lieu où doit être célébré le mariage	Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (de moins de 6 mois concernant les personnes né en Outre-Mer et pour les extraits délivrés par les autorités étrangères) En cas d'enfant à légitimer par mariage, fournir une copie de l'acte de naissance de l'enfant. Attestation sur l'honneur Certificat prénuptial daté de moins de 2 mois Liste des témoins Pièces d'identité	
	■ Les futurs époux militaires doivent obtenir l'autorisation préalable du Ministre,		
	Les personnes divorcées doivent fournir un extrait d'acte de naissance ou de mariage portant mention de divorce ou de l'annulation.		
	The second secon	poux est étranger fournir un extrait d'acte de naissa	nce de moins de 6 mois,
		stume délivré par une autorité étrangère, un certifica	
	un acte de notoriété établi par le juge d'instance.		
	■ Si un contrat de m	ariage a été établi fournir le certificat du notaire qui	a rédigé le contrat de mariage
Carte d'électeur	Mairie avant le	· Carte d'identité pour une première inscription.	
	31 décembre	Justification de domicile, et quittance de loyer	Gratuit
	de l'année en cours	ou EDF	
	■ Avoir 18 ans avant le scrutin. Etre de nationalité française		
Casier judiciaire	Service central du casier judiciaire	Copie d'une pièce d'identité	Gratuit
	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central du casier judiciaire 107, rue du landreau 44079 Nantes Cedex 1		
Examen	Fédération de chasse	Copie d'une pièce d'identité	
du permis	avant le 31 mars	 Autorisation parentale pour les mineurs 	Timbre fiscal
de chasse	de chaque année	2 enveloppes timbrées	
	■ Obligation de participer à une session de formation pratique		
Etablissement	Préfecture	• 2 photos d'identité	
du permis	ou Fédération	 Attestation de réussite à l'examen 	Taxe
de chasse		 Autorisation parentale pour les mineurs 	
	■ Timbre cynégétique + taxe		
Validation	Les mairies ne sont	· Imprimés et timbres disponibles auprès de	
annuelle	plus concernées par	la Fédération départementale des chasseurs	Taxe à régler
du permis de chasser	cette procédure		auprès du percepteur
	depuis le 27/06/2001		
	Wisa du permis supprimé Transporte de la contraction de la contr		
Copie conforme	Mairie	Présenter l'original de la copie	Gratuit
	■ Seules peuvent être certifiées les copies de documents à caractère unique et officiel (diplôme,) sur demande d'une autorité étrangère uniquement. Décret du 01/10/2001		
Légalisation signatures	Mairie		
		A Company of the Company	
	■ Signer le document	devant l'agent municipal	

Il est préférable de se renseigner en Mairie pour une information plus complète.

Administratifs Administratifs Renseignements eignements Administratifs

Renseignements
administratifs Renseig
renseignements
administratifs

Informations générales Ce au'il faut retenir

Informations générales

Informations & numéros à retenions

MAIRIE

Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES Tél.: 02 38 75 41 06 - Fax: 02 38 75 43 66

Heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Service Etat Civil :

Reconnaissances, mariages, décès, demande de cartes identités. de passeports, sorties de territoire. concessions cimetières, etc.

- M Service affaires Scolaires : Inscriptions préalables en Mairie
- . Cantine: 3.07 € le repas
- · Garderie péri-scolaire : 1.70 € Horaires matin: 7h15 - 8h45 Soir: 16h30 - 18h00
- Aide aux devoirs : 2.50 € (le mardi de 16h45 à 17h45)

ADRESSES UTILES

- Préfecture du Loiret : BI rue de Bourgogne 45000 ORLEANS - Tél.: 0821 80 30 45 Services cartes grises. permis de conduire... 23 rue Potier 45000 ORLEANS
- DDE/ Cadastre/ Centre des impôts : 131 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS
- Représentation parlementaire :
- · Assemblée Nationale : 21ms circonscription : Serge GOUARD Permanence 27 rue du Colombier ORLEANS - Tél.: 02 38 53 51 05
- Sénat : Eric DOLIGE, leannine ROZIER, Jean-Pierre SUEUR

■ Service Elections :

Inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre de l'année en cours. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

- Service Urbanisme : Permis de construire. déclaration de travaux....
- Service Foncier-Cadastre : Consultation du P.O.S, droit des sols...
- Service affaires militaires / recensement :

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser dans le mois de leur 16 manniversaire....

· Conseil Général du Loiret : 15 Rue Eugène Vignat - 45000 ORLEANS Tél.: 02 38 25 45 45 Mr PAILLET Philippe, Conseiller Général du Canton, Maire de CHEVILLY

par la Direction des Affaires Sociales Départementales DASD, Celle-ci est répartie en unités territoriales de solidarité (UTS). La commune de Cercottes fait partie de l'UTS Ouest située 44 rue de Châteaudun à Meung Sur Loire (45130) UTAS Tél.: 02 38 46 57 57 Tél.: 02 38 46 57 30 pour prendre rendez-vous ou contacter les assistantes

Le service social de secteur est assuré

Protection maternelle et infantile (P.M.I.) Tél.: 02 38 46 57 30. La liste des assistantes maternelles

agréées est aussi disponible en Mairie.

Service bibliobus : des livres sont à votre disposition. Service gratuit, ouvert aux heures d'ouverture

> ■ Centre communal d'actions sociales :

de la mairie.

Actions en faveur des personnes de 65 ans et plus : vaccination contre la grippe, repas des anciens, transport gratuit au centre commercial de Saran, L'ADMR et les FAMILLES RURALES sont des associations qui assurent aussi des services destinés aux familles ou aux personnes âgées. Diverses aides peuvent aussi être obtenues.

- Caisse d'Allocations Familiales : Place Saint Charles 45000 ORLEANS Tél.: 0 820 25 45 10 (0.118 € /Min)
- Caisse Primaire Assurance Maladie : Rue de Ladureau à ORLEANS Tél.: 0 820 904 103
- EDF-GDF: 14 Rue Albert I" 45000 ORLEANS Tél.: 0 810 745 745
- ANPE: 165 Bd de Chateaudun 45000 ORLEANS Tél.: 02 38 79 35 00

ASSEDIC :

5 Rue de la Bourie Rouge 45000 ORLEANS Demandeurs d'emploi : Inscription et renseignements - Tél.: 0811 01 01 45 ■ SAMU : 15

POMPIERS - 18

Le Centre d'Intervention de Cercottes est intégré au Centre d'Incendie et de Secours de Chevilly.

Centre anti-poison Tél.: 02 41 48 21 21

- GENDARMERIE ARTENAY : 17 61 Rue Croix Blanche 45410 Artenay Tél : 02 38 80 59 04 ou 17
- CHRO ORLEANS : Standard commun Tel.: 02 38 51 44 44
- · Hôpital Porte Madeleine I rue Porte Madeleine Maternité, Urgences pédiatriques et gynécologiques
- · Hôpital de la Source 14 avenue de l'Hôpital Autres urgences
- TRESOR PUBLIC : 7 Mail Quest 45410 ARTENAY Tél.: 02 38 80 00 40
- REFUGE DES ANIMAUX DE CHILLEURS AUX BOIS : Tel : 02 38 39 86 75 Rue de la Gare "Le Moulin d'en Haut" S.P.A., pension, fourrière, adoption,...

SIRTOMRA

Place de l'Eglise 45170 Neuville Aux Bois - Tél.: 02 38 91 58 95

La poubelle à couvercle jaune est destinée à recevoir uniquement le plastique, le carton et les boîtes de conserves...

· Ramassage des ordures ménagères le mardi matin.

· Déchetterie :

Route de Neuville 45410 ARTENAY Lundi: 9h-12h et 14h à 17h leudi: 13h-17h Samedi: 9h-12h et 14h à 17h

Vous y déposez les déchets végétaux, les encombrants, les déchets toxiques (solvants, peintures, batteries, pneus....), la ferraille, les gravats, etc.

Dans la commune

Des conteneurs (papier + verre) sont à votre disposition route de Gidy et rue du Chêne Brûlé.

■ DERATISATION :

La Mairie assure chaque année une campagne de dératisation en mettant à la disposition des administrés du blé emogisonné.

■ ASSAINISSEMENT :

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, il est rappelé qu'il est interdit de déverser des hydrocarbures (peinture, huile, ...) dans les réseaux.

"ARRETE SUR LE BRUIT"

Les travaux de bricolage ou de jardinages à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc..., ne peuvent être effectués que : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

■ TRANSPORTS Urbain

La commune qui ne fait pas partie de la Communauté d'Agglomération Orléanaise (C.A.O.) n'est pas desservi par le réseau de la S.E.M.T.A.O.

■ TRANSPORT FERROVIAIRE :

SNCF : Gare des Aubrais : Tel.: 3635

La gare de CERCOTTES est située rue de l'Eglise et est desservie par la ligne omnibus ORLEANS-PARIS du réseau TER Centre.

■ TAXI Gérard LEFEVRE

89 bis Route Nationale 20 45520 Cercottes Tél.: 02 38 75 40 27

■ EGLISE SAINT MARTIN DE CERCOTTES

Curé desservant : Abbé GURGUL Augustyn Presbytère de CHEVILLY Tél.: 02 38 80 10 68

Une messe est célébrée à 18h30 chaque samedi précédent le 1º dimanche du mois

■ CENTRE DE LOISIRS

Pendant le mois de juillet, un centre de loisirs sans hébergement est assuré conjointement avec la Commune de GIDY. (Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie courant mai).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en mairie.



MEUBLES - MENAGER - TV - VIDÉO HIFI MICRO-INFORMATIQUE

Centre Commercial carrefour RN 20 à SARAN - @ 02 38 72 45 00 IVECO

CONCESSIONNAIRE

Orléans Véhicules industriels LES PROFESSIONNELS



Véhicules neuts et accasions de 3 à 150 tonnes Réparations - Dépanyages

Route Nationale 20 45520 CERCOTTES Télécopie 02 38 75 34 52

107 RN 20 **45520 CERCOTTES**

CHAUFFAGE

PLOMBERIE

全 02 38 74 79 15

Fax 02 38 74 67 20

GÉNIE CLIMATIQUE

Ets JEAN CHESNEAU 45 EPIEDS EN BEAUCE





Matériels Agricoles

Motoculture de Plaisance Tél: 02 38 74 28 38 - Fax: 02 38 74 28 07

Informations

Numeros ume

mations générales à retenir générales

24 Sénérales Informations Informations générales informations